

**Fructueuses
assises
le 24 mai
au Palais de
l'U.N.E.S.C.O.**

15 JUIN-
15 JUILLET 1964

N° 233 Un franc
NUMERO SPECIAL

Droit et **L**iberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

BANNIR LE RACISME



Dans l'immense salle de conférences...



... une foule diverse, attentive...



... et enthousiaste.

■ QUI DEMEURE EN FRANCE
UNE REALITE PREOCCUPANTE ■

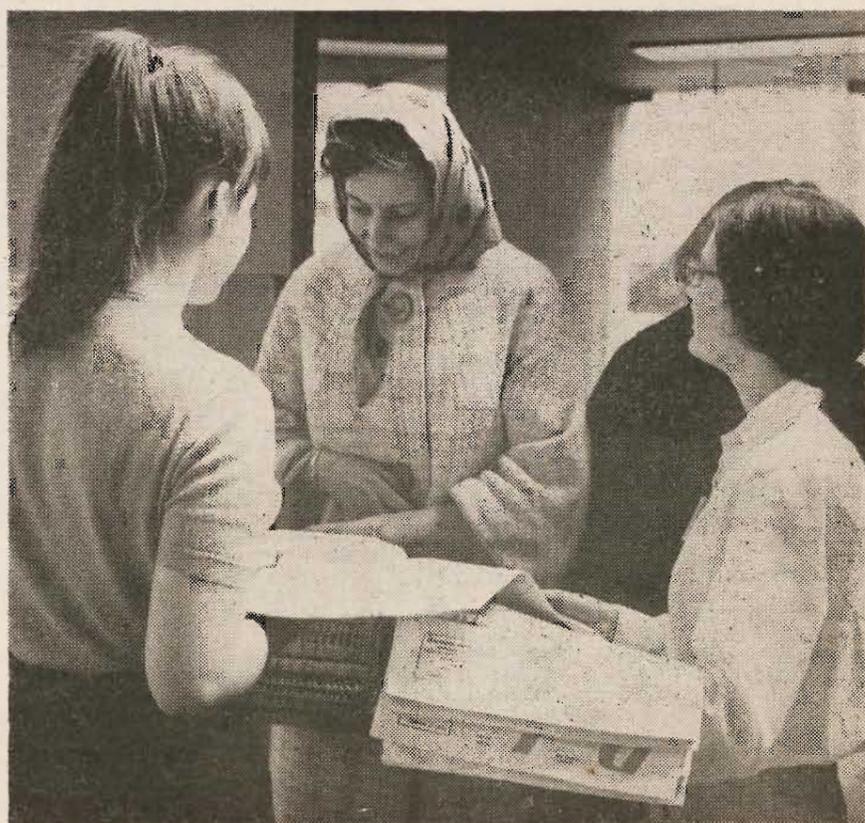
**Tel fut le souci
de la XV^E JOURNEE
NATIONALE**
organisée par le M.R.A.P.



*De multiples mesures
envisagées pour appliquer
dans notre pays
les recommandations
des Nations Unies*



**Les participants appellent l'opinion démocratique
à combattre activement les discriminations
les préjugés et les haines d'un autre âge**



Une jeunesse nombreuse et active...

● SAINT-CLAUDE

Voir en page 15 l'article de Nicole de Boisanger-Dutreil.

● AFRIQUE DU SUD

Protestations en France et dans le monde contre le verdict de Prétoria (p. 2)

● NEO-NAZISME

Une conférence du MRAP attaquée à Mâcon (p. 15)

● LES ARTISTES CONTRE LE RACISME

Exposition-Vente les 29 et 30 juin au Palais Galliera (p. 16)



Le président Pierre PARAF :

« Une tâche immense à l'échelle de l'humanité »

TEMOIN attentif et combattant de toutes les luttes antiracistes, Pierre Paraf, président du M.R.A.P., évoque à grands traits, à travers sa propre expérience, l'histoire du racisme depuis un demi-siècle, avant d'en tracer le panorama dans le monde d'aujourd'hui.

Les sources de la haine

L'affaire Dreyfus donna libre cours à l'antisémitisme religieux et politique. « Cinquante ans après, constate l'orateur, le premier, sous l'influence d'une révision profonde des préjugés de l'Eglise à l'égard d'Israël, à laquelle des Mouvements comme le nôtre, ou juifs et chrétiens fraternisent, ne sont pas étrangers, est parvenu en recul. Le mensonge du peuple déicide est abandonné... »

« Mais l'antisémitisme politique, lui, est loin d'avoir disparu... Il n'a cessé d'être inspiré par des motifs essentiellement économiques, encore valables aujourd'hui, jalousie à l'égard de celui qui doit travailler plus pour pouvoir subsister en terre étrangère, désir de s'approprier des biens et d'enrichir personnellement les chefs des nouveaux régimes des dépeuplés des victimes, et surtout, volonté de détourner sur des minorités sans défense les justes colères des peuples qui auraient explosé contre leurs propres gouvernements... »

Et Pierre Paraf rappelle successivement les pogromes, les violences, le numerus clausus, les zones de résidence, « tolérés et organisés par l'empire des tsars » à l'encontre des juifs de l'Est; puis « les massacres de la terreur blanche qui suivit la révolution d'octobre »; enfin le nazisme qui « d'un faisceau de violences et de corruptions a fait un système », et qui, « avec les torches des criminels, a embrasé l'Europe ».

« A propos du racisme colonial, « dont longtemps, à notre honte, la conscience semblait plus aisément s'accoutumer », l'orateur déclare :

« Ses mobiles étaient quelque peu différents. Mais ses méfaits, bien que corrigés par d'incontestables apports sur le plan de l'hygiène et, dans une mesure insuffisante, de l'instruction, n'en furent pas moins grands. »

« Sur des continents entiers, des richesses du sol et du sous-sol, que la misère, l'ignorance avaient empêché d'exploiter, étaient accaparées par des nouveaux venus. Les cultures nationales étouffées. Les populations n'étaient soustraies à l'esclavage des tyrans locaux que pour être soumises à un esclavage déguisé de maîtres de l'extérieur. Et ceux-ci ne découvraient les vertus des colonisés qu'au moment des plus grands périls, pour les lancer dans des guerres où leurs intérêts ne se trouvaient pas concernés. »

« Au racisme national et économique s'ajoutait alors le racisme de peau... C'est lui, sa cupidité, son inhumanité qui a été l'un des plus grands obstacles de la communauté fraternelle que n'ont cessé de souhaiter les meilleurs esprits européens. »

Ne pas attendre...

Qu'en est-il aujourd'hui ? « La fin du nazisme, la fin du colonialisme devraient logiquement porter au racisme des coups mortels », affirme Pierre Paraf. Mais il souligne que la division des vainqueurs a encouragé la renaissance du racisme hitlérien et que si les préjugés à l'encontre des peuples de couleur ont reculé, ils n'ont pas disparu, comme le montre la chronique quotidienne.

« Il est, poursuit-il, deux points névralgiques du monde où le racisme anti-noir sévit de manière spectaculaire, les Etats-Unis et l'Union Sud-Africaine. Nulle assimilation dans notre esprit entre les deux gouvernements, même si les oppresseurs sont étroitement apparentés. »

« En abordant le problème noir américain, le M.R.A.P. ne manquera jamais de s'incliner devant la glorieuse mémoire de J.-F. Kennedy, assassiné à Dallas au moment même où il venait de défendre l'égalité des noirs. »

« Mais les descendants des colons, que la guerre de Sécession a vaincus, les sucriers et les pétroliers n'ont rien appris, rien oublié. »

Après avoir décrit les multiples aspects des discriminations raciales aux U.S.A., Pierre Paraf ajoute : « Cependant, la ségrégation recule. On a l'impression d'assister aux derniers sursauts d'oppression encore solides, mais dont la défaite est inscrite dans l'histoire. L'essentiel est de ne plus trop attendre, de dénoncer par une justice rapide la menace de lendemains sanglants, le danger d'un contre-racisme... »

Puis il aborde la situation des Noirs en Afrique du Sud, « bien plus dangereuse et plus révoltante encore pour la conscience internationale, parce qu'elle est légalisée, stabilisée. »

« Ici, déclare-t-il, le racisme est institutionnel. La ségrégation s'applique à tous les domaines, sous toutes les formes avec une rigueur impitoyable et ridicule... Il s'agit de maintenir sous le joug une main-d'œuvre indispensable à l'exploitation du sol et du sous-sol, au profit des grandes firmes sud-africaines ou internationales... »

« Aux victimes les plus abandonnées de ce vieux colonialisme, nous exprimons ici notre sympathie indignée, notre solidarité fraternelle. »

Dénoncer partout le mal...

« Mais, poursuit l'orateur, hors du néo-nazisme, hors du colonialisme, le racisme demeure encore et nous connaissons trop la profondeur du mal pour en être surpris. Notre devoir est de le dénoncer sous tous les régimes et sur tous les points de la terre... »

« Le M.R.A.P. a réagi, voici quelques semaines, avec la vigueur même que lui dictaient ses sentiments amicaux pour l'Union des Républiques Soviétiques, où le racisme est proclamé hors la loi, en dénonçant une brochure, « Le judaïsme sans jard », qui a été ultérieurement désavouée. Cette scandaleuse publication ne doit plus être qu'un mauvais souvenir. »

« Nul ne saurait prétendre, au reste, que dans l'ancien empire des stars, l'antisémitisme soit extirpé. Nul ne pourrait, sans manquer à ses devoirs, témoigner la moindre tolérance aux actes ou aux préjugés racistes qui lui seraient signalés. Pas plus que tomber dans le piège de ceux qui chercheraient en ces séqueles d'antisémitisme, l'occasion de réveiller ou de créer de funestes divisions... »

« Le racisme de certains pays du Proche-Orient, dit-il encore, dont nous avons salué l'indépendance est un racisme plus national que religieux. Il étend peu à peu son hostilité de l'Etat d'Israël au judaïsme tout entier. Des anciens nazis y jouent, parmi les conseillers de la République Arabe Unie, un rôle dangereux pour la paix et provocant pour la morale internationale. »

« C'est un des traits du racisme que tous les éléments s'y interfèrent, que partout les nationalismes réveillés tendent à l'exaspérer. Si l'observateur doit faire équitablement le départ entre le chauvinisme et l'hostilité proprement raciale, le militant n'en éprouve pas moins d'inquiétude devant certains appels à l'extermination nationale, et doit réagir, appuyé sur le concours de tous les peuples, avec la même énergie. »

Signalant les heurts qui opposent, « dans notre monde en perpétuelle mutation, Turcs et Grecs à Chypre, Indiens et Pakistanaï, Ethiopiens et Somaliens », Pierre Paraf poursuit :

« La mission de notre Mouvement contre le racisme, qui est aussi un Mouvement pour la paix, est d'appeler partout au sang-froid, à la négociation. »

(SUITE PAGE 13.)

Le Bâtonnier Paul ARRIGHI :

« La France se doit d'adopter une législation antiraciste »

« S'il est en effet, un problème crucial et qui, à mon avis, conditionne tout aussi bien les rapports des sociétés humaines entre elles que la vie de chacun d'entre nous dans le monde, c'est bien le problème du racisme », commence le bâtonnier Paul Arrighi, qui rappelle le postulat du racisme : supériorité d'une race par rapport aux autres, ce qui a conduit aux pires des crimes, au génocide.



Le Bâtonnier Paul ARRIGHI arrive dans la salle de conférences, accompagné de plusieurs membres de la commission juridique du M.R.A.P. (On reconnaît, de gauche à droite, M^{rs} Jean Schapira, Jean Nadd, Armand Dymensztajn, Henri Garridou, Marcel Manville).

« Tous les démocrates, vous tous par conséquent ici, affirmez l'orateur, sont convaincus que, le racisme, ce n'est jamais que l'expression d'un système de pensée qui est fondamentalement irrationnel, qu'il est dénué de toute base scientifique, et qu'il va à l'encontre de ce qui est une de nos raisons de vivre : l'humanité. »

Des principes à l'action

Et pourtant, en 1964, il existe encore un pays, l'Afrique du Sud, où le racisme est une règle de droit. Dans la majorité des pays, le principe de l'égalité des races est inscrit dans la Constitution.

Si, jusqu'à une période récente les principes antiracistes relevaient essentiellement du domaine philosophique, « ils sont devenus maintenant universels, constate l'orateur, et constituent un acquis définitif du droit des gens. Mais les principes restent presque toujours lettre morte tant qu'une législation appropriée n'est pas intervenue. »

« Ainsi, aux Etats-Unis, explique M. Arrighi, qui s'ennuierait, et il est ont raison, d'avoir été avec la France parmi les tout premiers, à promouvoir les droits de l'Homme, qui de nous ne frémit pas quand il constate que la loi contre la ségrégation reste le plus grand et le plus tragique des problèmes ? »

En France, il est vrai que les manifestations de racisme et d'antisémitisme sont sporadiques. « Mais elles sont encore trop fréquentes : n'y en aurait-il qu'une de temps à autre que nous devrions protester et nous élever très haut. »

« Je dis, s'écrie le bâtonnier Arrighi, qu'une véritable législation antiraciste est nécessaire parce qu'elle antiraciste, ce n'est pas seulement avoir bonne conscience, ce n'est pas seulement faire œuvre de bons sentiments, c'est défendre le droit à la vie, je dis bien le droit à la vie et à la liberté de tout être humain ; c'est défendre également les sociétés elles-mêmes contre les dangers qui les menacent... »

Une nécessité urgente

« J'ai honte à penser qu'il faut encore agir pour que des lois défendant et sanctionnant le droit de chaque individu au respect de sa propre dignité, soient promulguées. »

Car c'est une erreur de jugement que de penser que « les hommes font la loi ». Si les lois ne servaient à rien « pourquoi donc les racistes des Etats-Unis veulent-ils s'opposer à leur vote et à leur promulgation ? »

« Je me permets de vous rappeler pour que vous puissiez dire à tous ceux qui protestent contre cette proposition de loi, tous ceux qui auraient des idées différentes des nôtres, que ce n'est pas seulement la France, que c'est le monde entier à l'unanimité (l'Espagne comprise) qui a proclamé la lutte contre le racisme. »

« Alors, conclut le bâtonnier Arrighi, ne croyez-vous pas que la France de la Déclaration des Droits de l'Homme doit être le premier pays à mettre en application les recommandations de l'Assemblée des Nations Unies ? Nous sommes en période de pleine mutation et le sens de notre vie, auquel je faisais allusion tout à l'heure, ce doit être que plus tard, un jour, on prononcera devant nos enfants le mot racisme, ils répondent : « Racisme ? Connais pas. »

M. Jacques DUCLOS :

« Comme on arrache la mauvaise herbe... »

SALUANT la Journée Nationale au nom du Parti Communiste Français, M. Jacques Duclos, sénateur, souligne l'appui apporté par le groupe communiste de l'Assemblée Nationale aux propositions de lois du M.R.A.P. « tendant à réprimer la provocation à la haine raciale et à rendre plus efficace la législation sur la répression de menées racistes et antisémitiques. »

Car si le racisme n'a plus les formes virulentes d'une époque récente, il ne demeure pas moins une réalité en France.

Une somnolente quiétude

M. Jacques Duclos évoque alors les campagnes racistes et antisémitiques d'une certaine presse.

« Les tenants de l'O.A.S. et « les réactionnaires qui applaudissent en d'autres temps aux thèses nazies de la supériorité des aryens », alimentent la haine contre les Algériens, les Gitans, les Noirs, les Juifs. »

« Dans notre pays, poursuit M. Jacques Duclos, qui fut celui de la Déclaration des Droits de l'Homme, toutes les manifestations de discrimination raciale doivent être combattues, il faut les arracher comme on arrache les mauvaises herbes. Une journée comme celle-ci est utile, elle permet de rappeler attention la réalité de la persistance du mal et contribue à préserver d'une somnolente quiétude favorable au développement de ce mal. »

L'orateur rappelle qu'en France, dans certains établissements publics, on refuse de servir les Noirs, les Algériens, victimes déjà de la chasse au faciès durant la guerre d'Algérie.

Soulignant la dure condition des travailleurs immigrés, surexploités, mal logés, il déclare : « De telles conditions d'existence infligées à des hommes venus chez nous pour y travailler et y créer des richesses sont de nature à provoquer des réflexes de discrimination plus ou moins colorés de racisme dans la population environnante. »

Et il parle de la nécessité de la solidarité ouvrière : « La lutte contre le racisme, dit-il, n'est pas à mener seulement sur le plan des conceptions humaines, elle comporte aussi certaines implications sociales qu'on ne saurait négliger. »

« Le Parti Communiste Français, ajoute-t-il, est pleinement solidaire de vos efforts. Nous sommes avec vous dans le combat contre toutes les manifestations de racisme, quelles qu'elles soient, quel que soit le lieu où elles se produisent. »

« Que notre peau soit blanche, noire, jaune, que nous soyons bruns ou blonds, nous sommes des hommes, conclut M. Jacques Duclos. C'est de nous tous qu'est faite l'humanité pour laquelle nous rêvons et nous voulons un avenir de paix, de bonheur, de fraternité, un avenir où, selon le mot d'un des hommes qui ont le plus fortement marqué notre époque de leur empreinte, il y aura pour tous du pain et aussi des roses. »

LA JOURNÉE NATIONALE



Vue de la tribune pendant l'exposé du professeur Otto KLINBERG. Au premier plan, à droite, côté du président Pierre PARAF, M. José de CASTRO.

A l'issue de la précédente Journée Nationale, en mai 1963, deux propositions de lois, visant à combattre l'une la provocation au racisme, l'autre les discriminations raciales, étaient adressées à tous les députés. Le M.R.A.P. recut de nombreuses approbations, et trois groupes de parlementaires, représentant les grands courants politiques déposèrent bientôt ces textes sur le bureau de l'Assemblée Nationale.

Un an après, le Bâtonnier Paul Arrighi vient dire combien il est urgent que cette législation soit enfin adoptée, d'autant plus que les Nations Unies, dans leur Déclaration du 20 novembre dernier recommandent à chaque pays d'agir dans ce sens.

Tout à tour, M. Charles de Chambrun, député du Centre Démocratique, et M. Jacques Duclos, sénateur communiste, confirment leur soutien et celui de leurs amis à l'initiative du M.R.A.P., comme le fait dans une lettre, M. Arsène Boulay, l'un des députés socialistes qui a déposé les propositions de loi. De nombreux députés et sénateurs de toutes tendances avaient, d'autre part, envoyé des messages de sympathie à la Journée Nationale.

M. Charles de CHAMBRUN :

« Je crois beaucoup aux trompettes de Jéricho »

« C'EST la deuxième fois que j'assiste à la Journée du M.R.A.P., et l'année dernière j'ai fait, ici, une découverte, déclare M. Charles de Chambrun, député. J'ai constaté avec stupeur que la France n'avait pas de législation destinée à réprimer les actes de racisme. »

« Le M.R.A.P., à cette époque, avait fait élaborer par des juristes des projets de loi et il avait demandé à des parlementaires de toutes opinions politiques de s'unir et de les déposer. Malheureusement, bien que jeune parlementaire, j'avais déjà constaté que les projets déposés par les parlementaires actuellement, s'ils avaient l'accord préalable du gouvernement, risquaient de rester lettre morte. »

« En conséquence, j'ai posé, par la voie de la procédure de la question écrite, une question à M. le Garde des Sceaux, dans laquelle je lui demandais s'il ne jugerait pas utile de faire étudier par ses services des textes législatifs destinés à réprimer les actes de discrimination et de racisme. M. le Garde des Sceaux m'a répondu qu'à sa connaissance ces actes n'existaient pas, et qu'il ne voyait pas la nécessité d'une telle législation. Je suis revenu à la charge, l'avis demandé à nos amis du M.R.A.P. de m'établir une série de coupures de presse relatant différents actes de racisme et de discrimination raciale. Nous avons préparé ce dossier, je l'ai envoyé au Ministère de la Justice et le dossier s'est perdu ! »

« Comment arriver à vaincre « ce préjugé » des services du Ministère de la Justice ? M. de Chambrun formule alors une proposition qu'il soumet à l'assistance : « Je crois qu'il serait nécessaire d'accumuler les dossiers de façon à ce qu'ils deviennent irréfutables, il faut que tout le monde y participe. Comment pouvez-vous y participer ? Il est peu d'entre nous qui, au cours d'une année, ne sont pas témoins directs ou indirects d'un acte de discrimination raciale ou d'une manifestation de racisme caractérisé. Je vous suggère d'être en quelque sorte des témoins et, chaque fois qu'un tel acte sera porté à votre connaissance, de le communiquer au M.R.A.P. de façon à ce que nous établissions un dossier complet. »

« Pour que ce dossier soit véritablement probant, il faudrait, chaque fois où cela est possible, que ces actes soient constatés par plusieurs témoins, et que ces constatations soient appuyées par des témoins de confiance. C'est un effort, mais il vaut la peine de le tenter. »

« L'Espère que le M.R.A.P., à qui je n'en ai pas encore parlé, s'associe à cette proposition et ainsi, à l'aide des dossiers que vous nous avez aidés à constituer, peut-être pourrions-nous faire entendre raison au Ministère de la Justice... Je crois beaucoup aux trompettes de Jéricho... »

M. A. BOULAY :

« Contre cette lèpre morale... »

M. Arsène Boulay, député du Puy-de-Dôme, a adressé, avant la Journée Nationale, le message suivant au comité du M.R.A.P. de Clermont-Ferrand :

« J'ai le regret de vous confirmer l'impossibilité dans laquelle je me trouve



de participer au rassemblement national de dimanche prochain 24 courant, étant retenu ce jour-là dans ma circonscription par plusieurs engagements antérieurs. »

« Soyez cependant assuré, ainsi que vos amis du M.R.A.P., de ma solidarité et de celle de tous mes amis socialistes dans la lutte courageuse que vous menez contre la lèpre morale que constitue le racisme et veuillez trouver ici l'expression de mes sentiments bien dévoués. »

Reportage photographique TROIS-MARDYKS